

Rapport financier sur les comptes de l'année 2012 et le budget 2013

Documents

Les comptes de 2011, 2012 et le budget 2013 peuvent être analysés sur les trois tableaux joints : le bilan, le compte de résultat, le budget. Les comptes détaillés et l'annexe peuvent être consultés au siège aux heures d'ouverture, de la date d'envoi de la convocation jusqu'au jour de l'assemblée générale.

Le cabinet AUDITOR a procédé à la vérification des comptes de l'association pour la cinquième année consécutive. Son rapport sera lu à l'assemblée avant le vote sur les comptes. Nous avons suivi les mêmes méthodes comptables que les années précédentes.

Présentation des comptes

La présentation du compte de résultat est identique à celle des années précédentes, avec une ventilation analytique qui permet une vision de l'activité associative et des différents projets sur lesquels nous obtenons des concours extérieurs.

Intégration des délégations simples

Les comptes des délégations simples sont intégrés en comptabilité, délégation par délégation.

Nouvelles immobilisations en 2012

Nouvelle immobilisation pour l'acquisition de logiciels informatique (493 €).

Produits

Les produits sont listés dans le compte de résultat. Le montant des cotisations, qui n'a pas augmenté depuis 2009 est resté stable pour l'année 2012. La recette totale (179 907 €) est conforme au budget mais reste très légèrement inférieure à 2011 (- 1 400 €).

Nous comptons 9 412 adhérents en 2007, 8 273 en 2011, et 8 141 en 2012. Nous en avons donc perdu 134 depuis l'an dernier et 1 271 en 5 ans.

Parallèlement, le nombre des abonnés à la revue a baissé de 5 653 en 2008 à 5 163 en 2012 dont 252 abonnements seuls (essentiellement des collectivités). En conséquence, les recettes diminuent de 3 242 € par rapport à 2011.

Comme les cotisations, les dons et donations sont un élément fondamental des ressources de MPF. Ils sont passés de 102 914 € en 2011 à 149 481 € en 2012 ; ils sont nettement supérieurs à la prévision que nous avons faite en début d'année. Deux mécanismes expliquent cette forte progression : 1) Les frais non remboursés aux bénévoles qui demandent à bénéficier d'un avoir fiscal représentent 55 575 € de ce montant (en progression de 18 000 €). Cette recette est portée en dépenses pour un montant équivalent, elle est donc sans effet sur le résultat. 2) L'augmentation des dons (de près de 26 500 €) tant en nombre qu'en valeur au cours de l'année.

Subventions

Les subventions inscrites en produits au niveau du siège au titre de 2012 ont été de 46 700 €, toutes utilisées à nos différents projets.

Les subventions perçues par les délégations sont de 11 970 €, essentiellement versées par des Conseils Généraux. Elles sont en baisse de 9 705 € par rapport à 2011.

Charges

Les charges sont listées dans le compte de résultat.

Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles se montent à 5 514,32 € dont 3 136 € de reliquat pour l'organisation du congrès par le département de la Lozère.

Les produits exceptionnels se montent à 10 418,62 €. dont 6 382 € de reliquat pour l'organisation du congrès par le département de la Lozère.

Dettes et créances

Les dettes et créances sont liées aux opérations courantes d'exploitation. MPF n'a aucune créance ni dette à plus d'un an.

Informations sur les projets budgétisés en 2012

Chacun des projets décrits par le président dans son rapport moral, sur lesquels nous avons demandé des financements externes, sont identifiés dans le compte de résultat.

Résultat

Le résultat de MPF est positif à + **45 181,90 €**. Il est proposé de l'affecter au fonds de réserve de trésorerie.

Rémunération des dirigeants

L'ensemble des membres du conseil d'administration et notamment les sept membres du bureau, dirigeants de l'association, sont bénévoles, ne bénéficient d'aucun avantage en nature, et n'ont aucun contrat avec MPF. Il n'y a aucun dirigeant salarié.

Effectifs

En 2012, MPF a employé 9 salariés dont 4 à temps complet, 2 environ à mi-temps et 2 à temps très partiel, soit au total, 5 « équivalents temps plein ». Au cours du second semestre, le départ de Siloé Vincent nous a conduits à recruter un poste regroupant la communication et la documentation. Cette mission a été confiée à Camille Morvan qui a pris ses fonctions le 15 octobre.

Le 31 décembre, à la clôture du contrat ATHEBA, Fanny Rabier, employée intégralement sur ce poste, nous a quittés. Nous abordons donc l'année 2013 avec un effectif revenu à 4,1 « équivalents temps plein », plus conforme à nos besoins et à nos moyens financiers. Les salaires bruts des cinq personnes les mieux rémunérées se montent à 112 551 €.

Bénévolat

Conformément aux recommandations du ministère, le bénévolat a été valorisé dans les comptes de Maisons Paysannes de France en produits et en charges, de façon à en mesurer l'importance dans l'action de notre association. Il est stable, passant de 1 462 951 € (2011) à 1 469 804 € (2012). Cela représente deux fois les « ressources monétaires » de MPF.

Budget 2013

Nous chiffrons dans le budget la poursuite de nos projets et la réalisation d'investissements indispensables.

Les subventions à percevoir en 2013 sont estimées à 55 000 € pour le siège et 11 000 € dans les délégations. Ce chiffre représente une baisse sensible pour le siège qui s'explique par la fin de nos différentes conventions dont nous toucherons les derniers versements en 2013. Pour les délégations, l'estimation est basée sur une projection prudente du réalisé 2012.

Les investissements envisagés pour l'année 2013 sont importants : ils concernent la réfection des circuits électriques du siège pour un montant estimé à 24 000 €, que nous amortirons sur 9 ans, et la refonte du site internet de l'association (25 000 € amortis sur 5 ans). Compte tenu des travaux prévus et de leurs répercussions, nous inscrivons 3 000 € supplémentaires au budget pour du matériel informatique et divers remplacements qui seraient nécessaires.

Cotisation et abonnement 2014

Le montant de nos charges fixes augmente chaque année. Une augmentation des tarifs des adhésions est appliquée pour l'année 2013. Nous vous proposons de maintenir le montant des cotisations pour l'année 2014.

Nous espérons voir se multiplier les dons, même modestes, qui viendraient augmenter nos recettes. De nombreux adhérents le font maintenant et nous les en remercions vivement. Les résultats de l'année 2012 nous montrent bien l'importance de cette générosité pour notre action. Nous savons tous que cotisations et dons permettent une déduction fiscale de l'impôt sur le revenu de 66% du montant versé. Il convient de le rappeler à chaque fois aux adhérents et donateurs que nous côtoyons. Le recours accru au bénévolat, que ce soit dans les délégations ou au siège, est un autre moyen de limiter les dépenses et/ou d'augmenter nos moyens d'actions et/ou de stimuler des adhésions.

Situation financière du siège

Les efforts consentis par tous ces dernières années ont permis une amélioration sensible de la situation financière du siège. La diminution de la masse salariale, les contrats d'études menés à terme dans de bonnes conditions nous ont permis de réalimenter les fonds propres du siège, négatifs depuis 2008. Les résultats de 2011 (44 235,62 €) et de 2012 (25 962,84 €) permettent de poursuivre la réduction de ce déficit en passant de - 35 292 € à - **9 329 €**.

L'année 2012 s'est déroulée sans tension sur notre trésorerie, contrairement aux années précédentes. L'année 2013 sera par contre plus délicate sur le plan de nos recettes. En effet, les subventions prévues en recettes sont pour l'essentiel le reliquat de conventions maintenant terminées. Les projets de contrat en cours de négociation ne produiront leurs effets et ne généreront des recettes que pour 2014.

Ce nouvel exercice est d'ores et déjà marqué par une légère diminution des adhésions et des dons. Notre bonne situation financière de ce début d'année nous permet de conserver la capacité de réaliser nos projets. Cette année sera aussi la dernière année pour nous préparer à fonctionner avec moins de ressources dans l'avenir.